

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mai 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur Hadi Hakim, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Tony Bolduc conseiller et Monsieur Philippe Drolet conseiller

2024-05-312 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Bernard Mallet et appuyé par la conseillère Stéphanie Felx et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-05-313 MANDAT. REXLEX AVOCATS INC.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil mandate la société REXLEX Avocats inc. et notamment Me Antonin Roy pour représenter la Ville dans le dossier 500-09-031042-245 de la Cour d'appel du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 01.

La période de questions a eu lieu à 20 h 02.

2024-05-314 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 02.

ADOPTÉE à l'unanimité